

PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société MANAGEM s'est réunie, sous la présidence de Monsieur Imad TOUMI, le **4 mai 2017** à **10H00** en son siège social sis, au Twin Center, Tour A, Angle Boulevard Zerkoutouni et Boulevard Al Massira Al Khadra, à Casablanca.

Au cours de cette séance, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, à l'unanimité, le projet d'augmentation de capital social d'un montant total maximum d'un milliard (1.000.000.000) de dirhams, prime d'émission comprise, par émission d'actions nouvelles de numéraire à libérer par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles sur la société et/ou par versement d'espèces.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser cette augmentation de capital.

En conséquence, les résolutions précédemment publiées ont été approuvées à l'unanimité.